

Anwendungsrichtlinien für den deutschsprachigen Raum
Directives d'application pour l'espace germanophone



RDA M.0 Geltungsbereich
 Scope
 Champ d'application

Explication :

L'annexe M n'est pas utilisée pour l'indexation matières ; voir l'explication relative à RDA 23.5.1.3.

Lorsqu'une institution applique RSWK pour l'indexation matière, l'Annexe M n'est pas utilisée, voir l'EXPL relative à 23.5.1.3. Pour le catalogage formel, seules les parties de l'Annexe M.2.2 à M.2.5 sont utilisées.

[Etat: 10/2017]

RDA M.2.2 Werk als Thema eines Werks
Work as subject of a work
Œuvre comme sujet d'une œuvre

Règle d'application :

Comme sous-éléments de la catégorie « description de » ou relation réciproque « décrit dans », les indicateurs de relation suivants peuvent être utilisés en addition à ceux énumérés sous M.2.2 :

Données de recherche : Œuvre constituée de données de recherche sur lesquelles l'œuvre décrite se base en tant que travail scientifique ou auxquelles elle se réfère. Relation réciproque: données de recherche de

Données de recherche de : Oeuvre sur laquelle l'oeuvre décrite se base en tant que travail scientifique ou à laquelle elle se réfère. Relation réciproque: données de recherche

[Etat: 08/2017]